

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
									✓		

L'Abbeille.

12ème Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur.”

12ème Année.

VOL. XII.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 28 NOVEMBRE, 1878.

No. 11.

Le Petit-Lac.

Ste-Thérèse, 22 novembre 1878.

Monsieur le Rédacteur,

Dernièrement un frelon de mes amis vous a envoyé la description de la grotte de Ste-Thérèse. Serait-il permis aujourd'hui à une toute petite guêpe de suivre son exemple et de vous parler de notre lac et de notre rivière ?

Le dix octobre dernier, le petit séminaire de Ste-Thérèse ouvrant les portes de ses vastes salles livrait passage à sa nombreuse communauté, qui s'en allait joyeuse visiter le “Petit-Lac,” situé à quelques milles du village. Après cinq quarts d'heure d'une marche rapide la bruyante troupe fit résonner l'air de ces cris : Le lac, le lac, voici le Petit-Lac. En effet à travers une clairière nous apercevions dans le lointain une charmante petite nappe d'eau se dessinant mollement comme sur un tapis de gazon. Vite, pour y arriver, de traverser à pas de course une prairie encore humide de la rosée du matin. Mais, en mettant le pied sur les bords, quelle n'est pas notre surprise : La terre commence à céder sous nos pas, le sol tremble, l'eau jaillit de toutes parts, nous marchons sur un terrain flottant. La plupart des élèves effrayés se retirèrent en toute hâte, un certain nombre toutefois moins craintif, moi... prudent, se met à sauter, à danser sur cet abîme sans songer qu'ils peuvent s'engloutir ; à chaque instant, pour le moins jusqu'au centre de la terre : il n'y a pas à en douter ; car, si au moyen d'un bâton, on pratique une ouverture dans la dense mais tout-à-fait mince couche de tourbe végétale qui nous supporte, une perche de dix-huit pieds qu'on y introduit va se perdre à tout jamais dans une vase sans fond. Le lac peut avoir trois arpents de long sur deux de large ; les eaux en sont noires et profondes, elles dorment d'un éternel repos, car les vents ne peuvent guère pénétrer jusque-là. Il est entouré d'un bois touffu qui miro ses têtes altières dans le cristal de ces ondes paisibles. D'un côté s'étend à perte de vue une verdoyante prairie ; de l'autre se dresse une petite forêt de sapins et de cèdres odoriférants, vrai bocage toujours revêtu de son vert manteau, même quand le triste automne a dépouillé les autres arbres de leur parure de feuillage.

À l'une des extrémités du Petit-Lac s'échappe à travers de hautes herbes une petite rivière, bien connue dans les annales du collège, mais dont le nom, il faut l'avouer, n'est pas des plus poéti-

ques : La Rivière-au-Chien. Tantôt s'élargissant, tantôt se rétrécissant, notre fleuve térézien promène lentement ses eaux languissantes à travers la plaine. Il traverse de vastes prairies, arrose de gras pâturages, longe de riantes côtoaux et rase le pied d'une colline sablonneuse, qui s'étend bien loin vers le nord. Le chemin de fer Q. M. O. et O. a jeté sur ces rives trois de ses ponts solides où le cheval de feu passe avec la rapidité de l'éclair. Un, entre autres, est assez considérable, appuyé qu'il est sur d'énormes assises en grosses pierres de taille et s'élevant à plus de trente pieds au-dessus du sol. Au village de Ste-Thérèse la masse des eaux est devenue assez puissantes pour mettre en mouvement plusieurs moulins et une scierie ; puis la rivière toute entière s'engage sous une distillerie, et là nous ignorons complètement ce qu'on fait le distillateur, mais toujours est-il qu'elle en sort avec une teinte toute nouvelle, couleur d'un jaune orange, couleur de bière. Au cœur du village elle roule encaissée entre deux murs de pierre, où elle se précipite, à travers les cailloux, en un rapide écumant qui égale de son doux murmure les heureux habitants de ses bords. À une légère distance du collège elle forme, comme à dessein, un réservoir de quelques arpents carrés où les élèves passent joyeusement les longues récréations de l'hiver à prendre leurs ébats sur leurs légers patins. Enfin ayant serpenté dans les prés des vallons, à travers le blé des plaines, sous le feuillage des bois, après un cours de neuf milles, par une embouchure qui mesure bien deux cents pieds d'une rive à l'autre, elle se jette dans la rivière des Mille-Isles, laquelle à son tour va se perdre dans les eaux du St-Laurent. Ainsi notre petite rivière coule jusque là-bas aux pieds du Cap-Diamant, pour aller porter sans doute nos amitiés à nos bons confrères de Québec.

VESPA.

Basilique de N.-Dame de Québec.

Travaux d'excavation faits en 1877.

Lorsqu'au mois de novembre de l'an dernier, *L'Abbeille*, après plusieurs années d'un sommeil douloureux, renaissait à la lumière et à la vie, une des premières et des plus heureuses nouvelles qu'elle vint porter à l'oreille de ses nombreux amis, ce fut la découverte qu'on venait de faire, dans le sanctuaire de la cathédrale, des restes mortels du premier Evêque de Québec, Monseigneur Fran-

çois de Laval-Montmorency. Sa joie était d'autant plus grande en cette circonstance, qu'en donnant les détails plein d'intérêt qui avaient accompagné cet événement si remarquable, elle pouvait encore annoncer que ces précieuses dépouilles étaient devenues la propriété du Séminaire et que leur translation allait donner lieu à une série de fêtes religieuses dont elle se ferait un devoir d'être toujours la prompte messagère et la *chroniqueuse* fidèle.

L'Abbeille a tenu ses promesses, et ce qu'elle nous a dit de Monseigneur de Laval et des honneurs si extraordinaires rendus à ses ossements bénis, formeront un jour une des plus belles pages dans l'histoire de ce héros chrétien, de cet insigne bienfaiteur de la jeunesse.

La découverte du tombeau du premier évêque de la Nouvelle-France restera sans aucun doute le fait prédominant qui aura signalé les travaux d'excavation faits dans la Basilique en 1877 ; mais il n'est pas le seul qui soit digne d'attirer l'attention. Aussi est-il permis d'espérer que les lecteurs de *L'Abbeille* accueilleront avec bienveillance quelques nouvelles particularités que nous leur offrons aujourd'hui sur ces fouilles importantes qui nous ont mis en contact avec tant de morts illustres dont les restes se sont accumulés depuis plus de deux siècles sous ces voûtes antiques et vénérables.

Le privilège d'être inhumé dans les caveaux de nos églises est de date très-ancienne. Cet honneur qui semblait tout d'abord devoir être réservé aux ministres des autels, s'étendit bientôt aux laïques eux-mêmes. C'est ce que constaterait une étude attentive de nos registres de paroisse où nous pourrions retrouver toute une suite de familles distinguées dont les membres ont réclamé, comme une part de leur héritage, le bonheur de reposer sous les dalles de ces temples où ils ont tant de fois prié et où les générations suivantes aimeront à venir s'agenouiller à leur tour. Par respect cependant pour les saintes lois de la hiérarchie catholique, on donna une place spéciale à chaque classe de défunts. La nef fut choisie pour y déposer les corps des simples fidèles ; le chœur fut le lieu le plus ordinaire de la sépulture des prêtres, et on réserva pour tombeau des évêques cette partie du sanctuaire

qui avoisine l'autel, mettant ainsi comme plus près de Dieu ceux qui sont ici-bas ses plus chers amis et les dépositaires de sa divine autorité.

Il est aisé de conclure de là que plus une église sera célèbre par son ancienneté, par ses proportions et surtout par la qualité et les titres des chrétiens qui l'ont fréquentée, des pasteurs qui l'ont régie, des Pontifes qui l'ont eue pour siège, plus riche elle devra être en souvenirs, plus précieuses seront les dépouilles qu'elle contiendra dans son sein. A ces titres, quels trésors ne devait pas renfermer cette Eglise deux fois séculaire de Notre-Dame de Québec, qui de tout temps fut le rendez-vous de l'élite de la société et qui de plus a vu passer et régner dans son enceinte tout ce que le sacerdoce et l'épiscopat ont jamais compté de plus digne de la vénération du peuple canadien. Aussi fut-ce avec regret que l'on consentit l'an dernier à troubler le silence de cet asile sacré de la mort. On le fit avec tout le respect que commandait la sainteté du lieu et poussé uniquement par l'urgence nécessaire de réparer et de remettre à neuf les soliveaux et le pavé de la Basilique qui menaçaient ruine.

Les travaux d'excavation et d'exhumation des corps commencèrent le lundi de Pâques, deuxième jour d'avril 1877. Un permis avait été préalablement obtenu dans ce but, des autorités civile et religieuse.

Entrons avec les ouvriers ; suivons-les sous la nef et sous le chœur de la cathédrale, mais nous y passerons rapidement, voulant nous arrêter de préférence sous le sanctuaire, dont l'étude sera d'autant plus intéressante que les documents qui nous restent sur ce point sont plus complets et plus certains.

Pour donner tout d'abord une idée générale de la tâche que l'on entreprenait, il suffit de dire que l'on a tiré de ces caves au-delà de sept mille voitures de terre et de décombres, et que pendant plus de six mois, une vingtaine d'hommes forts et robustes ont été voués à ce pénible labeur, s'ouvrant avec mille difficultés un passage devant eux, fouillant le sol en tout sens, relevant les tombes encore conservées, les rangeant en ordre et recueillant avec un soin scrupuleux jusqu'aux moindres parcelles de ces ossements arides que le temps avait blanchis et desséchés.

Ce travail minutieux, il fut le même par toute la Basilique, car il a été constaté que dans les premiers temps, et pendant le siècle dernier surtout, on inhumait les corps en n'importe quel endroit de la nef que l'on désignait ; c'était d'ordinaire sous le banc de famille du défunt. Si l'on en croit une note trouvée quelque part dans un vieux nécrologe de la cure de Québec, on levait pour cela

la partie du pavé correspondant à la fosse demandée, puis, l'espace manquant aux fossoyeurs, on rejetait la terre qui en était extraite sur les bords de la fosse, c'est-à-dire par conséquent, dans les allées de l'Eglise qui se trouvaient ainsi obstruées pendant plusieurs jours consécutifs. Cet état de choses provenait de ce que, dans les transformations successives que l'on a fait subir à la cathédrale, on sembla ne s'être guère donné la peine de déblayer le terrain, mais qu'on laissait au contraire s'accumuler les débris de pierre et de ciment qui en plusieurs endroits servaient de lit aux soliveaux eux-mêmes. Chose étonnante, lorsqu'en 1819, on renouvela les planchers de la nef, on ne remédia pas à ce grave inconvénient. Il en fut de même lorsqu'on remit à neuf en 1826 le pavé du chœur. On fit cependant à cette occasion une amélioration sensible, en rendant les stalles mobiles à volonté et en pratiquant au-dessous, une série de trappes par lesquelles on descendait les corps des prêtres qui devaient être inhumés en cet endroit.

Il était réservé à Monseigneur Signay, de rendre plus faciles et plus convenables à la fois les sépultures qui se faisaient dans l'église paroissiale. Il était alors curé de Québec, et les années 1828 et 1829 avaient vu s'élever la Sacristie Ste-Anne et la Chapelle St-Louis qui la domine. Profitant des travaux qu'avait exigés cette construction, qui pourrait célébrer cette année même sa cinquantième, il proposa aux fabriciens de fixer la chapelle Ste-Anne comme le lieu où se feraient désormais les inhumations des fidèles. Sa suggestion fut adoptée unanimement. C'est alors qu'on pratiqua dans le mur latéral de la chapelle, côté de l'Evangile, cette large porte que l'on voit encore, au-dessous du troisième grand chassis, et qui donnait accès dans cette cave que l'on voulait explorer. Comme le reste de l'Eglise, elle était remplie de décombres, mais le déblai se poursuivit, sinon avec perfection, du moins avec tant d'activité que même en 1829, on put commencer à y faire les sépultures.

Trente-trois ans plus tard, c'est-à-dire en 1862, les caveaux de Ste-Anne étaient complètement remplis, et sur quelques-uns des cercueils que recouvrait cette terre, on aurait pu lire bien des noms aussi illustres que chers à la génération présente. Il fallut cependant dire adieu à tous ces souvenirs et chercher dans la cathédrale un autre endroit où l'on pourrait continuer à déposer cette moisson de citoyens, de parents et d'amis, qui se faisait chaque année plus abondante.

On songea d'abord à la Chapelle Ste-Famille, mais lorsqu'on voulut creuser le sol et s'y rendre, en traversant la

grande nef, on fut arrêté par un banc de roc qui découragea les ouvriers. Changeant alors de direction, ils creusèrent dans l'allée de la chaire un sillon large et profond où, depuis cette date jusqu'aux réparations générales de 1877, l'on rangea à la suite tous les corps qui furent inhumés dans l'église paroissiale. Toutefois à partir de ce moment, la Fabrique de Québec, suivant en cela le désir des citoyens, régla que désormais aucune sépulture de laïques n'aurait lieu dans la Basilique. La dernière inhumation qui y fut faite est celle de Dame M.-Josephine Huot, le 17 juillet 1877. Nulle ne pouvait mieux terminer la liste que cette femme pieuse dont Québec a pu tant de fois admirer le dévouement et la tendre charité.

Cette liste funèbre, elle doit être longue et bien remplie, tant de simples fidèles que de ministres du sanctuaire ; mais il serait maintenant très-difficile de la refaire avec exactitude, puisqu'il faudrait pour cela feuilleter une à une les pages des registres de Notre-Dame de Québec. On pourra cependant se faire une idée approximative du chiffre total des inhumations faites dans la cathédrale, par les crânes retrouvés intacts pendant les travaux de déblaiement. Comptés avec soin, ils se sont élevés jusqu'au nombre de 760. Si on ajoute à cela environ 80 cercueils de prêtres et de laïques, parfaitement conservés ; de plus les 9 évêques dont nous parlerons plus tard : probablement aussi quelques autres corps dont les ossements n'ont pu résister parfaitement à l'action du temps, on pourra affirmer, sans trop de crainte d'erreur que près de 900 personnes ont eu le bonheur insigne de dormir leur dernier sommeil dans cette enceinte vénérée.

G. C.

(A continuer.)

L'Abaille.

" Forsan et hæc olim meminisse juvabit."

QUÉBEC, 23 NOVEMBRE 1878.

La Sainte-Cécile.

La Société Ste-Cécile a fêté cette année sa glorieuse patronne par une séance durant laquelle M. F. Tardivel prononça, avec beaucoup de chaleur, un discours sur le rôle de la musique chez les peuples et chez les individus.

Nous regrettons que les dimensions de notre feuille ne nous permettent pas de reproduire *in extenso* les paroles de l'orateur. Nous devons nous borner à en publier les principaux passages.

Après quelques considérations générales, l'orateur, abordant son sujet, nous fait connaître le rôle de la musique chez les peuples :

“ Que le goût de l'harmonie, dit-il, ait été senti et hautement apprécié chez tous les peuples, c'est une question que chacun peut résoudre en reportant sa pensée sur ce qu'on lui a dit des générations qui nous ont précédés. Aussi l'on se rappelle ces bardes que les auteurs antiques ne manquent pas d'associer aux événements de l'époque fabuleuse, et qui adouciaient par leurs chants les mœurs féroces et barbares des nations encore sauvages. Mais arrivons de suite à cette nation, qui, en nous laissant une poésie toute divine, nous a donné une idée de sa musique dans ses grandes solennités en l'honneur du vrai Dieu. Oui certes, la voix d'Israël est la plus harmonieuse, la plus riche en inspirations; et, soit dans les vallées de l'Égypte, soit sur les bords enchantés du Jourdain, partout où le peuple de Dieu a passé, il a laissé le souvenir de ces hymnes qui charmaient ses persécuteurs et faisaient pleurer de regret les exilés de Sion. Et nous-mêmes, après des siècles et des siècles, quel n'est pas notre attendrissement lorsque nous entendons les chants pieux du barde de Solime!

“ Je m'attarde, Messieurs; j'aurais pu d'une parole vous prouver que la musique vivait chez le peuple Juif. Mais ce peuple inaugure pour ainsi dire l'histoire de l'humanité, et je tenais à vous montrer que le temps où l'homme commença à raconter ses actions à la postérité, fut celui où la musique brilla peut-être de son plus pur éclat. Où verons-nous en effet ces chœurs de 4000 exécutants, répétant au Dieu d'Israël les chants sublimes sortis de la lyre du Prophète-Roi?... Jetons maintenant un regard sur les autres peuples. Qu'y voyons-nous?

“ Rome et la Grèce ont bien aussi leurs hymnes de guerre et de réjouissance. Ce *carmen seculare*, ces odes enthousiastes ne sont-ils pas là pour nous prouver que le cœur humain, même parmi les misères du paganisme n'avait pas renié le charme secret qui le soumet à l'empire de l'harmonie. Viendront ensuite les armées poétiques du moyen-âge, l'époque à jamais vantée des sérénades et des troubadours; puis nous arriverons à l'âge des modernes et des contemporains. C'est ici que notre art brille d'un éclat tout nouveau et vraiment royal.....”

Puis parlant de l'influence de la musique sur chaque individu, l'orateur ajoute :

“ L'harmonie exerce une influence naturelle et spontanée; personne ne lui échappe. Remontez avec moi le cours de vos années; arrivons ensemble à cette enfance qui s'évanouit déjà. Rappelez-vous les impressions que vous ressentîtes quand les accents de l'harmonie frappèrent pour la première fois votre

oreille, émurent pour la première fois vos cœurs. Je ne sais quel jour, à quelle heure, un refrain tomba des lèvres d'une mère, et depuis, ces chants si simples et si doux vous les avez gardés dans votre souvenir, mémorial toujours vivant de vos premières et plus pures impressions.

“ La musique ne fait jamais divorce avec l'homme. C'est elle qui charme son premier sommeil au berceau, c'est elle qui dit le dernier mot sur sa tombe; mais cette pensée nous conduirait trop loin et nous amènerait peut-être à des développements quelque peu tristes en leur réalité. J'omettrai donc de vous parler des accents douloureux qu'elle a pour pleurer avec nous; à d'autres jours les deuils de la mort.....

“ Il ne me reste plus, Messieurs, qu'à regretter avec vous d'en avoir si peu dit. Etudions tous avec enthousiasme cet art qui ravit la terre et qui est le langage du ciel!”

Nous commençons aujourd'hui la publication d'une série de recherches très-importantes faites au sujet des travaux d'excavation pratiqués dans la Basilique de Québec durant l'été de 1877. *L'Abelle* est très-heureuse d'enrichir ses colonnes d'un si précieux trésor et offre à l'auteur l'expression de sa plus vive reconnaissance.

Nous avons l'honneur d'accuser réception d'une volumineuse brochure intitulée : *Souvenir de la réunion générale des élèves du Séminaire de St-Hyacinthe les 25 et 26 juin 1878*. Nous l'avons parcouru avec un vif intérêt et nous nous permettons d'offrir nos plus sincères remerciements à l'auteur de l'envoi.

Nouvelles Locales.

Société Laval.—La discussion se continue. M. Ed. Verret termine, en faveur de la royauté, son élégant plaidoyer. Si l'on excepte un peu de diffusion, c'est un des bons discours prononcés à la Société-Laval, durant le cours d'une discussion.

M. Rodolphe Roy, premier défenseur de la République, lui succéda. Son attaque contre la royauté a été vive et concluante. Puis il a défendu la vraie république, au point de vue de la prospérité matérielle, et renié comme ses enfants les monstres qui ont fait la révolution française. Nous félicitons l'orateur de s'être strictement tenu à la question qu'il a traitée dans un langage châtié et avec une lucide argumentation.

Lundi, fête de Sainte-Catherine, M. l'abbé O. Mathieu, professeur de philosophie nous a dit la messe de communauté, durant laquelle MM. les philosophes ont chanté de fort jolis morceaux.

C'est ce soir que va se célébrer la seconde partie de la fête : *Le malade im-*

ginaire de Molière sera la pièce de résistance sans compter les sauteaux d'entre-acte qu'ont dit être tous du premier choix.

Dimanche dernier, le 24 courant, S. G. Mgr l'Archevêque a conféré le diaconat à MM. J. Brousseau et A. Paquet, tous deux de l'Archidiocèse de Québec.

MM. Brousseau et Paquet seront faits prêtres samedi prochain, le 30, fête de St-André, Apôtre.

Le Séminaire a décidé de réunir dans des albums les portraits des élèves qui terminent leurs cours d'études: il y aura un album pour chaque classe de finissants.

Premiers.

Physique.

S. Dumont, }
T. Trudel, } Aérostatique et acoustique.

Mathématiques.

G. Brousseau, }
H. Lessard, } Philosophie.
E. Tardivel, }

Rhétorique.

A. Gosselin, }
J.-B. Ruel, } Version latine.
N. Angers, } Histoire du Canada.

Seconde.

E. Dorion, }
Version grecque

Troisième.

A. Gastonguay, }
T. Blais, } Thème latin.
Mémoire.

Quatrième.

E. Plamondon, }
N. Piché, } Version latine et mémoire.
Mémoire.

Cinquième.

A. Rémillard, }
J. Lemieux, } Version latine.
Arithmétique.

Sixième.

C. de Guise, }
Version latine.

Syntaxe.

T. Tripanier, }
Version latine.

Septième.

A. Fournier, A. Noël, A. Taschereau, L. Saucier, H. Simard, A. Lapierre, J. Lachance, L. Genest, J. Burns, A. Poivin, D. Brousseau, A. Gosselin, J. Jobin, P. Lemieux, J. Bernier, T. Lefebvre, L. Dallaire, E. Carbonneau, J. Steele, P. Boisseau, O. Bélanger, }
A. Taschereau, } Anglais, }
Eléments }
O. Lessard, } Mémoire. }
P. Carbray, } Anglais. }

Huitième.

C. Morisset, A. Rochette, W. Burke, C. Bédard, }
Exercice français. }

A. Bourget, }
C. Bédard, } Mémoire.
E. Frenette, }
A. Bourget, } Anglais.

La petite Chapelle de Maizerets.

La plupart d'entre nous savent sans doute que dans notre maison de Maizerets il y a une petite chapelle, placée au premier étage, à peu près au-dessus de la résidence du fermier. Chaque année les séminaristes y vont faire la communion, dans le cours du mois de juin, à l'époque des grands congés.

Echos du Canada.

Co modesto sanctuario n'est pas remarquable par ses richesses, et, si l'on excepte une bonne peinture de M. A. Plamondon, tous les ornements y compris l'autel sont très-modestes; cependant il a son hist'iro. Il est déjà plus que contentaire. On a bien voulu nous passer dernièrement le mandement de Mgr de St-Valier permettant aux prêtres de dire la messe dans cette maison, le voici :

" Nous, Jean, etc., etc., au Supérieur du Séminaire de Québec.

" Sur la supplication qui nous a été faite de votre part par Monsieur Thibault, curé de Québec, de permettre aux prêtres qui sont du Séminaire de Québec de dire la messe dans une de vos maisons de campagne nommée la Canardièro. Nous, après avoir été dument informé par un ecclésiastique de notre diocèse, commis de nous pour faire la visite de la déconce du lieu et de l'éloignement ou se trouve la chapelle de communication avec les domestiques qui demeurent dans la dite maison, avons accordé et accordons par les présentes pour tous les prêtres du Séminaire de Québec, la permission de célébrer le St-Sacrifice de la messe dans la dite chapelle de la Canardièro.

" Donné à Québec, sous notre seing, celui de notre secrétaire et scelle du sceau de nos armes, ce 8 juillet 1717.

JEAN, Evêque de Québec."

Notre petite chapelle a donc une antiquité que beaucoup de temples somptueux pourraient lui envier. Ajoutons encore qu'elle possède un véritable trésor d'indulgences qu'elle doit à la munificence du Souverain Pontife Pie IX. Nous lisons dans le règlement du Grand Séminaire :

" En vertu d'un indult obtenu en octobre 1851, les privilèges suivants ont été accordés à perpétuité à la Chapelle de Maizerots.

1o. Tous les prêtres du Séminaire et leurs commensaux, peuvent y célébrer dans le cours du mois de mai et du mois de juin, une messe votive de la Sainte-Vierge, un jour non empêché par une fête de 1ère ou de 2nde classe.

" 2o. Indulgence plénière pour les mêmes prêtres et pour tous les élèves du séminaire, le jour où cette messe se dit, s'ils se sont confessés, ont communie et prient dans la dite chapelle à l'intention du Souverain Pontife.

(N. B. Il n'est pas nécessaire que la communion se fasse dans cette chapelle.)

" 3o. Indulgence de 300 jours, une fois par semaine, pour les prêtres et élèves du séminaire qui invoquent dans la dite chapelle la Sainte-Vierge sous le titre de *Causa nostra luttitia*.

" On récite pour cela trois Ave en ajoutant à chaque fois à la fin l'invocation : *Sancta Maria, causu nostra luttitia*, B. *Ora pro nobis*."

Voilà un petit pèlerinage que nous pouvons faire tous les jeudis, lorsque nous allons à Maizerots. Rien de mieux que de consacrer à Marie nos plaisirs et de l'invoquer comme reine de nos amusements et cause de notre joie.

GRATIS.

On dit que Sir A.-T. Galt se rendra aux Antilles pour travailler au rétablissement des relations commerciales entre ces îles et le Canada.

Avant son départ pour l'Europe, l'Hon. M. Tilley a reçu, dans le salon du *Peruvian*, plusieurs députés fédéraux qui l'ont engagé à faire tout en son pouvoir pour obtenir l'abolition des droits prohibitifs imposés par la France sur les navires de construction canadienne. L'Hon. ministre a paru donner son assentiment à cette requête, qui, il faut l'espérer, aura plein succès. Cette question est, dit-on, d'une grande importance pour le Canada.

On a l'intention d'organiser les forces du Nord-Ouest sur un plus grand pied; les Indiens paraissent quelque peu menaçants et l'on craint des troubles.

Le *Black Prince*, ayant à son bord le Duc d'Edimbourg et venant de Gibraltar, est arrivé à Halifax la semaine dernière; une petite flottille est partie de cette même ville pour aller à la rencontre du Marquis de Lorne, qui est arrivé samedi soir.

De tous côtés on prépare à Son Excellence une réception vraiment royale. Montréal est dans une grande agitation à ce sujet, tandis que Halifax et Ottawa font l'impossible pour faire oublier au Marquis et à la Princesse Louise les beautés de l'Europe. Québec aura son tour plus tard. D'après les journaux, la réception de Son Excellence à Halifax s'est faite avec un éclat extraordinaire.

Il n'y a pas que les recettes privées des citoyens qui soient faibles, la corporation de Québec se voit forcée de prendre des mesures exceptionnelles pour faire face à ses difficultés financières.

Dernièrement le maire faisait un appel aux citoyens pour aviser en commun aux moyens à prendre pour tirer la ville de l'état où elle se trouve.

OMEGA.

Nouvelles Etrangères.

Angleterre.—La guerre avec l'Afghanistan est déclarée; on regarde cependant comme probable qu'aucune opération sérieuse ne se fera avant l'hiver: la saison est trop avancée, et le climat dans ces montagnes de l'Inde est très-rigoureux. Les préparatifs de l'Angleterre sont très-sérieux.

France.—Les Chambres ont repris leurs séances et immédiatement la gauche de l'Assemblée Législative a procédé à l'invalidation des élections. Bon nombre de députés de la droite ont déjà succombé, car naturellement c'est sur eux que portent les coups. Les scènes les plus violentes ont eu lieu à cette occasion, à propos surtout de l'invalidation de MM. de Cassagnac et de Fourtou. Ce dernier, insulté par M. Gambetta, a eu

une rencontre au pistolet avec le chef de la gauche. On a échangé un coup de feu sans résultat; juste assez pour satisfaire l'honneur (1) et ne pas se faire de mal.

L'exposition est formée, le grand ballon dégonflé, Paris revient à l'état normal.

Italie.—Rien d'étrange, si ce n'est des querelles ministérielles et l'attentat commis à Naples, contre le roi Humbert. Il existerait, paraît-il, un complot dans le but d'assassiner tous les souverains d'Europe. En voilà déjà trois qui ont failli l'être, les autres auront peut-être leur tour. Personne ne trouve grâce devant ces misérables socialistes.

TRIM.

Informations.

La souscription pour élever un monument à Mgr Dupanloup dépassait déjà 11,000 francs, il y a une quinzaine de jours.

Par la mort du Cardinal Cullen, le collège des Cardinaux ne compte plus que 58 membres: 6 cardinaux-évêques, 43 cardinaux-prêtres, 9 cardinaux-diacres. De ce nombre les trois plus anciens cardinaux-prêtres sont les seuls qui aient été préconisés par Grégoire XVI. Ce sont: le Prince de Schwarzenberg, nommé le 24 janvier 1842; Asquini, nommé le 22 janvier 1844; et Caraffa di Traetto, nommé le 22 juillet 1844. Les 55 autres ont été élevés à la pourpre par Pie IX. Léon XIII n'a pas encore créé de cardinaux, et depuis son avènement cinq membres du Sacré-Collège sont morts: les cardinaux Cullen, Brossais Saint-Mare, Amat, Borardi et Franchi.

Les ministres de la guerre et du commerce sont convenus de disposer des édifices de l'Exposition universelle française pour en faire des magasins militaires et un musée industriel et artistique.

Conditions de ce Journal.

L'Ab'eille paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centimes pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnés, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et collèges pourront payer en trois versements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noël, et le troisième à Pâques. On s'abonne en s'adressant au Secrétaire-Trésorier, Séminaire de Québec, ou aux différents agents.

Agents: à la grande salle, M. Théophile Trudelle; à la petite salle, M. T. Giguère; chez les externes, MM. J. Genest et G. Matto; à Rimouski, M. A. Gagnon; au Collège de Lévis, M. E. Belcau; à Ste-Anne, M. F. Chabot; à Ste-Thérèse, M. G. Gagnon.

Imprimé par P.-G. DELISLE, Québec.